

Lettre de liaison n° 78 (17 juillet 2018)

Chers amis,

Chaque année, le 16 juillet, nous fêtons Notre-Dame du Mont Carmel. Cette fête, si elle n'a qu'un lien tenu avec Fatima, n'en a pas moins un lien bien réel. Car, parmi les cinq pratiques de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, il en est une qui a été demandée de façon discrète certes, mais parfaitement claire : c'est le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel, lequel fut confié à saint Simon Stock par Notre-Dame elle-même le 16 juillet 1258 (voir la page <u>Histoire du scapulaire</u>).

Ce n'est pas la première fois que Notre-Dame fait cette demande de façon discrète. En effet, c'est un 16 juillet également, le 16 juillet 1858, soit six siècles jour pour jour après l'apparition à saint Simon Stock, qu'eut lieu la dernière des dix-huit apparitions de Lourdes. Ainsi, à Fatima comme à Lourdes, lors de sa dernière apparition, un peu comme dans un testament, la Sainte Vierge a laissé un signe indiquant combien elle chérissait cette pratique du port du scapulaire. Aussi, nous qui voulons répondre du mieux possible aux demandes de notre Mère du Ciel, ayons à cœur de porter le scapulaire ou de nous le faire imposer sans tarder.



En effet, ce n'est pas parce que Notre-Dame a fait sa demande de façon discrète que ce point de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie est secondaire. Sœur Lucie a toujours souligné le lien entre la consécration au Cœur Immaculé de Marie et le scapulaire, car il est le signe extérieur visible de notre appartenance à Notre-Dame (voir <u>lettre de liaison n° 21</u>). Mais il y a d'autres raisons d'être attaché au port du scapulaire.

Tout d'abord, cette imposition nous incorpore en quelque sorte à l'ordre du carmel, ce qui fait que nous partageons avec les autres membres tous les trésors mystiques de l'ordre, trésors fondés sur son appartenance à Marie. À une de ses amies restée dans le monde, Céline Mandelone, qui s'était fait

imposé le scapulaire, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus écrivit : « Que je suis heureuse que vous soyez revêtue du scapulaire! C'est un signe assuré de prédestination, et puis vous êtes par-là unie plus intimement encore à vos petites sœurs du Carmel. » En choisissant de porter l'habit du Carmel (même si c'est en réduction), comme les carmes nous choisissons la Vierge Marie pour patronne et protectrice. En échange de cette protection, nous devons nous acquitter d'un culte à son égard, pour la louer et l'honorer non seulement par des hommages liturgiques, mais plus encore par une véritable consécration du cœur.

Ensuite, le scapulaire est une source de grâces et une protection. Qu'il soit une source de grâces, l'histoire le montre amplement. Pie XII l'a lui-même reconnu en 1950 : « La dévotion au scapulaire a fait couler sur le monde un fleuve immense de grâces spirituelles et temporelles. » L'histoire du scapulaire est également remplie d'épisodes montrant qu'il est une véritable protection non seulement contre les dangers spirituels, mais aussi contre les dangers temporels. (Voir sur le site la page Faveurs obtenues de l'onglet Le port du scapulaire)

Il est important de souligner ce point, car la pensée moderne tend trop souvent à limiter le rôle de Notre-Dame à n'être qu'un exemple. Il est tout à fait exact que la Sainte Vierge est le plus bel exemple que nous puissions avoir pour aller à Jésus. Mais on ne peut passer sous silence toutes les autres prérogatives qu'il a plu à Dieu de donner à sa Mère. En particulier, aux dires de plusieurs pères ou docteurs de l'Église, la Puissance, la Sagesse et la Miséricorde lui furent conférés par le Père, le Fils et le Saint-Esprit. C'est pourquoi dans les litanies de la Sainte Vierge, parmi les 47 titres qui lui sont attibués, nous chantons qu'elle est la Vierge puissante (*Virgo potens*) et le Trône de la Sagesse (*Sedes Sapientiae*). Et dans d'autres prières, il est dit qu'elle est aussi Mère de Miséricorde, comme dans le *Salve Regina* ou le *Salve Mater Misericordiae*.

Les Pères et docteurs de l'Église enseignent également que Marie n'a pas gardé pour elle toutes ces grâces : elle en communique continuellement les fruits à ses enfants. Sa puissance et sa miséricorde s'expriment par

exemple dans ce que l'on appelle le privilège sabbatin du scapulaire, privilège que Notre-Dame révéla par une vision au pape Jean XXII, pape de 1316 à 1334 (Voir la page du site <u>Le privilège sabbatin</u>):

Quiconque entrera dans cet ordre [l'ordre du Carmel] et observera dévotement ce genre de vie sera sauvé éternellement et délivré de la peine et de la coulpe [c'est-à-dire de l'enfer]. Et si au jour de leur passage dans l'autre vie, ils sont amenés au purgatoire, moi la Mère de la grâce je descendrai au purgatoire le samedi après leur mort et je délivrerai ceux que j'y trouverai et les ramènerai dans la montagne sainte et à la vie éternelle.

Donc, si nous nous consacrons à Notre-Dame et portons son scapulaire, ce n'est pas uniquement parce qu'elle est pour nous un exemple ; c'est aussi et même surtout parce qu'elle est une aide indispensable pour faire notre salut, parce que porter son scapulaire est une source de grâces et une protection contre tous les dangers spirituels et temporels de cette vie. Bien sûr, toutes ces grâces viennent non pas du scapulaire lui-même, mais des pouvoirs accordées par Dieu à Notre-Dame. Dans ses litanies, ne dit-on pas qu'elle est la Mère de la divine grâce (*Mater divinae gratiae*) ? Alors ayons à cœur de porter le scapulaire ou de nous le faire imposer au plus vite, car Notre-Dame protège tous ceux qui le portent, tout particulièrement à l'heure de la mort.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie. Yves de Lassus

Rosaires vivants

Les neuf premiers rosaires vivants lancés le 25 mars dernier ont pris fin le 7 juillet et nombreux ont été ceux qui ont souhaité se réinscrire dans un nouveau rosaire. Une personne a même organisé un rosaire elle-même. Cinq nouveaux rosaires ont ainsi pu démarrer dès le 8 juillet et un sixième n'attend plus qu'une personne pour pouvoir être lancé.

Certains auraient souhaité une réinscription automatique. Ce n'est pas possible pour plusieurs raisons. Tout d'abord un rosaire vivant est un véritable engagement sur une durée tout de même significative. Il convient donc que cet engagement soit clairement formulé et non pas fait de façon implicite. De plus, l'expérience vient de montrer que, pour chaque rosaire, il y a toujours deux ou trois personnes qui ne souhaitent pas poursuivre. Et il est plus logique de demander une confirmation pour un renouvellement que pour un arrêt.



Si nombreux sont ceux qui nous confient que cette façon de prier les aide, d'autres lui trouvent une sensation d'isolement qu'ils regrettent et souhaiteraient plus de contacts entre les membres d'un même rosaire. C'est difficilement possible autrement que par mail, car les inscrits sont souvent répartis aux quatre coins du monde. De plus, même pour des personnes qui habiteraient à proximité les unes des autres, il semble peu probable de pouvoir trouver régulièrement pendant trois mois des occasions pour une récitation en commun. Le principe du rosaire vivant conduit nécessairement à dire sa dizaine de son côté et à n'être uni aux autres membres que par la pensée et la prière. D'ailleurs, parmi ceux qui récitent leur chapelet quotidiennement, nombreux sont ceux qui, pour diverses raisons, le font en étant seuls. Il n'est donc pas anormal qu'il en soit ainsi pour un rosaire vivant. Il faut surtout être uni à Notre-Dame et à son divin Fils, et n'être uni que par la prière aux quatorze autres membres. Cependant, plusieurs nous ont confié que cette union toute spirituelle les aidait à bien dire leur dizaine.

Au passage, il convient de préciser un point qui est probablement évident pour beaucoup, mais qui ne l'est pas pour certains, semble-t-il : une dizaine de chapelet ne signifie pas dix chapelets comme lorsqu'on parle d'une dizaine de personnes par exemple. S'il en était ainsi, le mot "chapelet" serait au pluriel. Une dizaine de chapelet signifie une série de dix "Je vous salue Marie", parmi les cinq que comporte un chapelet. Grammaticalement parlant, il serait peut-être plus correct de dire une dizaine du chapelet ou d'un chapelet. Mais l'usage de dire une dizaine de chapelet (chapelet au singulier) pour désigner cette série de dix "Je vous salue Marie".

N'oublions pas, en récitant cette dizaine, de l'offrir à toutes les intentions qui nous ont été confiées. Saint Louis Marie Grignion de Montfort enseigne qu'une des causes d'inefficacité du rosaire est de le réciter sans intention. La page du site où sont mentionnées ces intentions, a été consultée plus de 10 000 fois, soit une moyenne de 11 consultations par jour depuis sa mise en place. C'est une preuve que, même si les membres ne se connaissent pas, notre petite communauté est bien unie par la prière. Continuons à prier les uns pour les autres et demandons à Notre-Dame la grâce de toujours mieux dire notre chapelet (que nous le disions en entier tous les jours ou que nous récitions simplement une dizaine d'un rosaire vivant). Pour cela, nous pouvons nous aider de la prière proposée dans la présentation du rosaire vivant.

Certains ont demandé à avoir des méditations pour les aider à bien réciter leur chapelet. De courtes méditations ont été mises à cet effet sur le site : voir <u>la page Méditations</u> de l'onglet Chapelet quotidien. On peut aussi reprendre une phrase des <u>méditations proposées pour les premiers samedis</u>.